

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes
4B Sud-Charente
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION : 15 décembre 2017

N°2017-09-23

Conseillers en exercice : 63
Conseillers titulaires et suppléants présents : 49
Conseillers votants : 48
Dont pouvoirs : 5

Pour : 48
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2017 et le 21 décembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Coteaux du Blanzacais, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT, Président.
Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Jean-Luc MARRAUD remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal - **BAIGNES** : M. DELETOILE Gérard, Mme BOUCHER-PILARD Maryse - **BARBEZIEUX** : M. MEURAILLON André, M. CHAUVIN Thierry, M. DELATTE Benoît, Mme GARD Patricia, M. BUZARD Laurent, M. BOBE Philippe - **BARRET** : M. CHATELLIER Dominique, M. PROVOST Jean-Jacques - **BERNEUIL** : Mme IMBERT Pascale - **BORS DE BAIGNES** : M. JOLLY Patrick - **BRIE SOUS BARBEZIEUX** : M. ELION Jean-Pierre - **BROSSAC** : M. MAUDET Didier - **CHALLIGNAC** : M. TUTARD Christophe - **CHAMPAGNE-VIGNY** : M. SAUMON Gérard - **CHANTILLAC** : M. MARRAUD Jean-Luc - **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène - **CONDEON** : Mme FOUASSIER Véronique - **COTEAUX DU BLANZACAIS** : Mme GRENOT Marie-Pierre - **ETRIAC** : M. MASSE Bernard - **GUIMPS** : M. RAVAIL Pierre - **LACHAISE** : M. BLUTEAU Jacky - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques - **LAGARDE SUR LE NE** : M. DESMORTIER Joël - **LE TATRE** : M. DESSE Bernard - **MONTMERAC** : M. BERGEON Frédéric, M. MOUCHEBOEUF Michel - **ORIOLES** : Mme LAGARDE Isabelle - **PASSIRAC** : M. de CASTELBAJAC Dominique - **PERIGNAC** : M. MONTENON Thierry - **REIGNAC** : Mme BELLOT Marie-Claude, M. DEAU Loïc - **SAINT-AULAIS** : M. HUNEAU Patrick - **SAINT-BONNET** : M. GERVAIS Philippe - **SAINT-FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire - **SAINTE-SOULINE** : M. GOHIN Christian - **SALLES DE BARBEZIEUX** : M. VARENNE Michel - **TOUVERAC** : Mme DUMONTET Jocelyne - **VAL DES VIGNES** : M. MONNET Lionel, M. DECELLE Guy, M. BARBOT Jean-Pierre.

Pouvoirs :

Mme LELIEVRE Dominique (Barbezieux) a donné pouvoir à M. DELATTE Benoît (Barbezieux).
Mme AUTHIER-FORT Claire (Barbezieux) a donné pouvoir à M. CHAUVIN Thierry (Barbezieux).
Mme SWISTEK Florence (Barbezieux) a donné pouvoir à M. MEURAILLON André (Barbezieux).
M. MAURICE Jacky (Bécheresse) a donné pouvoir à M. SAUMON Gérard (Champagne-Vigny).
M. VERGNION Philippe (Val des Vignes) a donné pouvoir à Monsieur DECELLE Guy (Val des Vignes)

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy, M. BOUTIN Christian, Mme MONTAUT Martine, M. TESTAUD Alain, M. PETIT Bernard, M. FAURE Jean-Marie.

Etaient excusés :

Mme HUGUET Séverine, M. CHAPUZET Jean-Paul, Mme GARNEAU Janine, M. MAUGET Bernard, M. GUILLON Jean-Jacques, M. BONNAUD Pascal, Mme PARIS Marie-Nicole, Mme ROCHAIS Anne-Marie, Mme MONNEREAU Françoise, M. RAUTUREAU Jean-Michel, M. DUBROCA Allain, M. HUGUES Jacky, Mme POIRIER Sylvie.

**N°23 – Objet : Opération de construction et de réhabilitation du groupe scolaire de
Brossac : candidature à l'appel à projets régional « Bâtiment du futur ».**

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président en charge des travaux et équipements

Monsieur le Vice-Président rappelle que la Communauté de Communes des 4B va prochainement lancer un programme de restructuration des bâtiments scolaires de BROSSAC. Il s'agira de réhabiliter l'établissement scolaire situé dans le bourg d'une part (appelé « GOD ») et de construire sur ce même site un nouveau bâtiment qui accueillera notamment les cuisines et cantines scolaires d'autre part.

La Communauté de Communes souhaiterait faire en sorte que ces deux projets soient à la fois performants au niveau de leurs consommations énergétiques et qu'ils puissent intégrer des systèmes de production d'énergies renouvelables.

La collectivité souhaite candidater à l'appel à projets régional « bâtiment du futur ». Ce dispositif lui permettra de bénéficier dans un premier temps d'aides financières pour la réalisation d'études Energies (le montant d'aides représenterait 50% du coût global des études). Dans un second temps, ce dispositif prendra également la forme d'une aide à l'investissement.

La consultation des bureaux d'études se déroulera en décembre.

Monsieur le Vice-Président propose au conseil communautaire d'approuver le principe d'un dépôt de dossier de candidature à la session du 31 décembre 2017 de l'Appel à Projets « Bâtiment du futur » pour la réalisation des études.

Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve le principe d'un dépôt de dossier de candidature à la session du 31 décembre 2017 de l'appel à projets « Bâtiment du futur » ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-Préfecture le : ... 22 DEC. 2017 ...
Publié ou notifié le : ... 16 JAN. 2018 ...
Touvérac, le ... 16 JAN. 2018 ...

Pour extrait conforme,
Touvérac, le 22 décembre 2017
le Président,
Jacques CHABOT.

Par délégation,
François MONTEZIN
Directeur

